



Club Perspectives Alsaciennes

Strasbourg, le 24 février 2021

Monsieur le Président de la République

Palais de l'Élysée

5, rue du Faubourg Saint Honoré

75008 PARIS

Monsieur le Président de la République,

Les propos tenus par le Premier Ministre Jean Castex lors de son déplacement à Colmar et Strasbourg (23 janvier) ont suscité une vive émotion et – surtout – soulevé un immense espoir : ses vives critiques contre la réforme territoriale de 2014/2015 ont donné le sentiment qu'une réflexion était engagée au plus haut niveau de l'Etat afin de corriger les absurdités de la loi NOTRe et en particulier la création de la soi-disant « Région » Grand Est (RGE). Malheureusement, les déclarations ministérielles faites ultérieurement à l'Assemblée Nationale ont donné le sentiment que la sortie de l'Alsace de la RGE ne serait pas à l'ordre du jour dans un futur proche...

Nous sommes persuadés que vous avez compris la légitimité des revendications de l'écrasante majorité de nos concitoyens qui réclame la fin de cette « expérimentation » voulue par votre prédécesseur ; ils ne peuvent se satisfaire d'une Collectivité européenne d'Alsace qui n'est – de l'avis général – qu'un département doté de quelques colifichets symboliques, mais qui reste pleinement intégré à la RGE et ne dispose pas des compétences nécessaires à la valorisation de ses atouts en France et en Europe. Pour nous, la CeA n'est même pas un ersatz, tout au plus un alibi ! Dans le contexte de défiance de l'opinion envers les responsables politiques, seul le chef de l'Etat peut apporter une réponse claire aux attentes de la population : l'Alsace doit devenir une collectivité à statut particulier (CSP) conformément à l'article 72 de la Constitution (cf. Corse). Il ne s'agit pas de revenir à la situation antérieure, mais au contraire de franchir une nouvelle étape institutionnelle, dans le cadre d'une décentralisation « à la carte » que vous aviez annoncée avant votre accession à la direction du pays.

A quelques mois des élections territoriales, de nombreux observateurs sont inquiets devant l'ancrage du vote protestataire en Alsace ; à l'évidence, les insuffisances de la CeA nourrissent cette tentation, fruit de la déception devant des promesses non tenues et d'une frustration, face à un jacobinisme toujours aussi arrogant. Triste paradoxe, des idées nationalistes et anti-européennes trouvent toujours plus d'écho dans une région dont l'identité est marquée – au moins depuis la Renaissance - par son ouverture vers ses voisins avec lesquels elle partage une histoire et une culture communes ! Face à ce défi, les valeurs d'une démocratie que nous voulons à la fois humaniste et pluraliste sont menacées.

La pandémie de la Covid-19 aggrave encore les difficultés économiques et sociales et exige des décisions prises « en Alsace, pour l'Alsace ». Le principe de subsidiarité n'est pas un « fantasme autonomiste », comme on voudrait le faire croire, mais une norme juridique européenne qui favorise l'efficacité et la lisibilité de l'action publique. Nous sommes persuadés que l'attribution de pouvoirs réels à la CeA en matière d'enseignement, de culture et d'aménagement du territoire serait favorable aux entreprises comme aux citoyens.

Nous croyons que l'Alsace mérite mieux que le sort dans lequel son statut actuel la confine, alors que ses habitants ont toujours exprimé avec force leur soutien à une Europe unie et souveraine. C'est pourquoi nous vous appelons donc solennellement à ouvrir le débat sur la place de la CeA dans la RGE ; nous savons que le démantèlement de la Région est un objectif ambitieux, mais c'est la perspective qui s'impose à l'horizon 2022. En Lorraine et en Champagne-Ardenne, cette décision est également attendue. Les adversaires du démembrement de la RGE en appellent souvent à la loi « républicaine » (contre laquelle curieusement ils s'élevaient jadis). Au contraire, c'est le respect de la démocratie, « de la volonté du peuple », qui exige aujourd'hui de répondre favorablement et sans tarder aux aspirations de l'Alsace.

Dans cet esprit de dialogue et de confiance, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Pierre Klein

Président

Initiative Citoyenne Alsacienne 2010

Jean-Daniel Zeter

Président

Club Perspectives Alsaciennes